

**COMMENTAIRE REDIGE n°1**  
**(Partie 1 du BAC)**

Monsieur X a subi récemment un accident de voiture au cours duquel il s'est cogné violemment la tête. Il est inquiet, car depuis l'accident, il souffre d'un trouble de la vision des couleurs. Il se rend aux urgences pour réaliser des examens. Mais en attendant les résultats, il recherche sur Internet, les raisons de ce trouble et surtout : il est très inquiet car il lit sur un forum que ce trouble restera à vie.

**COMMENTAIRE REDIGE :**

**Vous êtes le médecin de monsieur X et vous devez lui expliquer pourquoi son cas est différent de celui présenté sur le forum, et que son trouble de la vision des couleurs, dont vous lui préciserez l'origine biologique, ne devrait pas être permanent.**

*Votre argumentation s'appuiera sur les documents et vos connaissances personnelles (qui intégreront entre autres les connaissances acquises dans différents champs disciplinaires).*

**DOCUMENT 1 : EXTRAIT DU FORUM MEDICAL CONSULTE PAR MONSIEUR X**

« ANOMALIE DE LA VISION DES COULEURS :

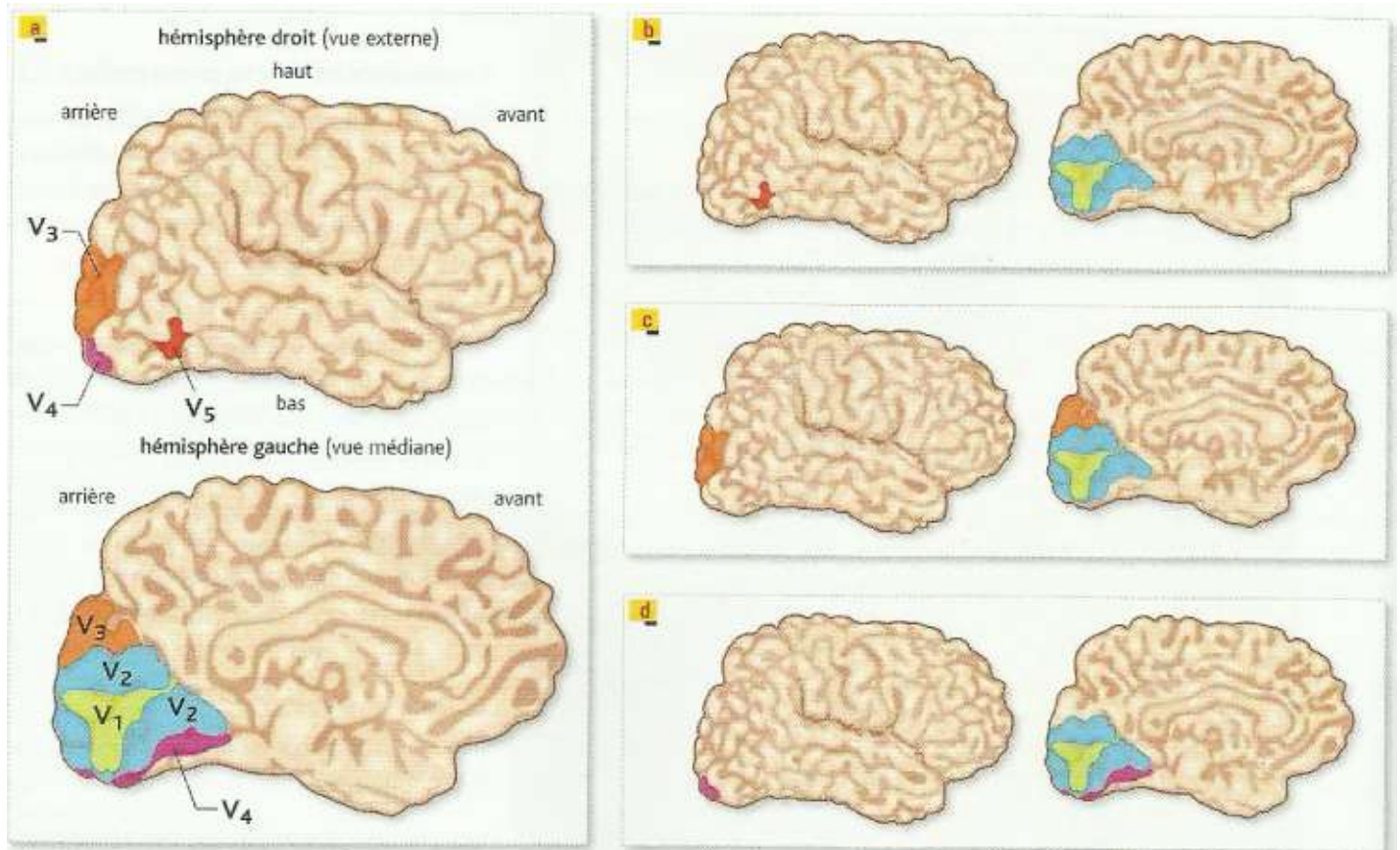
Bonjour, Soufflette, mon fils est également daltonien, nous l'avons dépisté il y a un peu plus d'un an en lui faisant faire un test sur le net en septembre 2004, il avait 7 ans. Il est vrai qu'on se disait depuis longtemps avec mon mari que décidemment lui et les couleurs, ça faisait deux. On avait d'abord mis cela sur le compte de la distraction, de l'oisiveté, puis des noms des couleurs (violet ? mauve ? ou parme?) enfin je pense que tu vois ce que je veux dire. Mais après le test, il n'y avait plus aucun doute, en tout cas je te félicite de l'avoir dépisté aussi tôt. Nous l'avons fait tester cette année le 15/09/05 à l'hôpital Trousseau, par de vrais médecins ophtalmos et orthoptistes pour connaître plus précisément la forme et le degré de son daltonisme, et là bien que nous étions préparés, le verdict nous a perturbé : 100% daltonien, rien à faire, pas de verres correcteurs possibles, rien à faire, c'est comme ça !!! C'est génétique (Merci Papy). Inutile de vouloir lui faire apprendre les couleurs, vous n'avez pas le même langage visuel que lui. J'ai collé des étiquettes sur chaque feutre et crayon avec le nom de la couleur, pas d'autres solutions pour la géographie et autres leçons. Nous avons un avantage énorme vous et nous, nous l'avons dépisté tôt et pouvons agir en conséquence puisqu'il présentera ce trouble toute sa vie. Que dire de ceux pour lesquels la scolarité a été en enfer et qui s'aperçoivent que toutes les années d'études qu'ils ont faites, n'ont servi à rien au moment de leur recherche d'emploi »

[http://forum.aufeminin.com/forum/enfants3/\\_f6031\\_enfants3-Mon-fils-est-daltonien.html](http://forum.aufeminin.com/forum/enfants3/_f6031_enfants3-Mon-fils-est-daltonien.html)

**DOCUMENT 2 : COMPTE-RENDU DE L'IRM DE MONSIEUR X**

- Nom du patient : *Monsieur X*
- Trouble décrit par le patient : *Le patient présente une perte de reconnaissances des couleurs dans son champ visuel gauche.*
- Résultat de l'IRM : *On note une importante atteinte dans la partie postérieure correspondant à l'aire V4 de l'hémisphère droit due à un hématome.*  
*L'hématome devrait se résorber et complètement disparaître d'ici quelques semaines ce qui devrait entraîner une récupération complète des fonctions visuelles.*

**DOCUMENT 3 : IDENTIFICATION PAR IRM FONCTIONNELLE DES AIRES DU CORTEX VISUEL STIMULEES LORS D'ACTIVITES VISUELLES**



- Identification par IRMf des aires du **cortex** visuel simulées lors d'activités visuelles.
- a. Nom des différentes aires du cortex visuel.
  - b. Activité cérébrale lors de l'observation du mouvement d'un objet (IRMf) V5.
  - c. Activité cérébrale lors de l'observation de la forme d'un objet immobile (IRMf) V3.
  - d. Activité cérébrale lors de l'observation de la forme d'un objet coloré (IRMf) V4.